

2023

**Équipe actions
canadiennes**
**Rapport
d'investissement
durable**

Table des matières

| | |
|---|----|
| Notre équipe | 3 |
| Les progrès réalisés cette année | 4 |
| Section I Intégration de la durabilité | 9 |
| Entrevue avec Nessim Mansoor, chef, Actions canadiennes | 11 |
| Actions canadiennes « Flagship » | 13 |
| Actions canadiennes « Core » | 14 |
| Certification Relations progressistes avec les Autochtones | 15 |
| Section II Actionnariat actif | 17 |
| Engagement avec les entreprises | 18 |
| Études de cas sur l'engagement | 19 |
| Votes par procuration | 21 |
| Études de cas sur le vote par procuration | 22 |
| Faits saillants concernant nos sociétés en portefeuille en 2023 | 25 |
| Section III Collaboration sectorielle | 28 |
| Le point sur nos efforts de collaboration | 29 |
| Section IV Climat | 30 |
| Engagement Net Zéro | 31 |
| Notes de fin | 34 |



Notre équipe



Nessim Mansoor
CPA, CA, CFA
Chef, Actions canadiennes
de grande capitalisation
26 ans d'expérience



Nicholas Smart
CFA
Gestionnaire de
portefeuille principal
15 ans d'expérience



Tony Rizzi
MBA, CFA
Gestionnaire de
portefeuille principal
13 ans d'expérience



Howard Leung
CPA, CA, CFA
Analyste principal
8 ans d'expérience



Sandra Zhang
BComm
Analyste
5 ans d'expérience



Guneet Sahni
MBA, CFA
Analyste principal
17 ans d'expérience



Gokul Ullas
M.Sc.
Analyste
3 ans d'expérience



Benjamin Abou
BBA
Analyste
2 ans d'expérience



Nicolas Trottier
CFA, CAIA
Spécialiste des produits
13 ans d'expérience

Ce que nous pouvons faire pour vous

Actions canadiennes ➤ Notre stratégie phare

Actions canadiennes éthiques ➤ Notre stratégie phare combiné à notre approche éthique

Actions canadiennes sans combustible fossile ➤ Notre stratégie phare combiné à notre filtre sans combustible fossile

Actions canadiennes « Core » ➤ Notre stratégie à faible erreur de suivi

➔ INTÉGRATION DE LA DURABILITÉ ←



Les progrès réalisés cette année

L'année 2023 a été chargée pour nous, car nous avons continué à faire progresser nos initiatives en matière de durabilité. SHELBI, notre base de données sur la durabilité, est entrée dans sa deuxième phase de développement. Plus simple d'utilisation qu'avant, elle permet également une analyse plus poussée des données. Les nouveaux tableaux de bord fournissent désormais à l'équipe et à nos clients des renseignements plus approfondis sur notre programme d'engagement, sur les résultats des votes par procuration et sur les progrès réalisés par nos sociétés en portefeuille.

Nous avons également amélioré notre processus d'engagement en matière de durabilité en introduisant des objectifs à atteindre et en organisant des engagements approfondis sur des thèmes importants concernant le développement durable avec les entreprises de notre portefeuille, que vous découvrirez plus loin dans le rapport, ainsi que **plusieurs études de cas**. De plus, notre équipe est devenue membre d'Engagement climatique Canada (« ECC »). Nous y collaborons avec d'autres gestionnaires d'actifs pour favoriser un dialogue constructif entre la communauté financière et les sociétés émettrices afin de promouvoir une transition juste vers une économie carboneutre.

Tout au long de ce rapport, vous constaterez les **preuves tangibles des progrès réalisés par nos sociétés en portefeuille dans le domaine de la durabilité**. Nous souhaitons que vous preniez plaisir à lire notre Rapport d'investissement durable 2023!

Notre équipe se dévoue continuellement à encourager les progrès des compagnies que nous détenons dans le cadre de leurs initiatives de développement durable.

Au cours des dernières années, nous avons constaté qu'elles ont réalisé des avancées significatives.

Elles répondent positivement aux défis actuels en matière de durabilité et aux demandes en constante évolution des parties prenantes, dont les employé(e)s, les fournisseurs, les clients et les actionnaires.

97 %

des sociétés en portefeuille¹ de notre fonds d'actions canadiennes fournissent des divulgations² en matière de durabilité,

contre **90 %** en 2022.

60 %

des sociétés en portefeuille³ se sont engagées ou prévoient de s'engager à atteindre une cible⁴ à court terme de réduction des émissions fondées sur des données scientifiques⁵,

contre **55 %** en 2022.

80 %

des sociétés en portefeuille⁶ fournissent des divulgations conformes aux recommandations⁷ du Sustainability Accounting Standards Board,

contre **62 %** en 2022.



Faits saillants de 2023

Notre engagement en faveur de l'investissement durable

Intégration de la durabilité

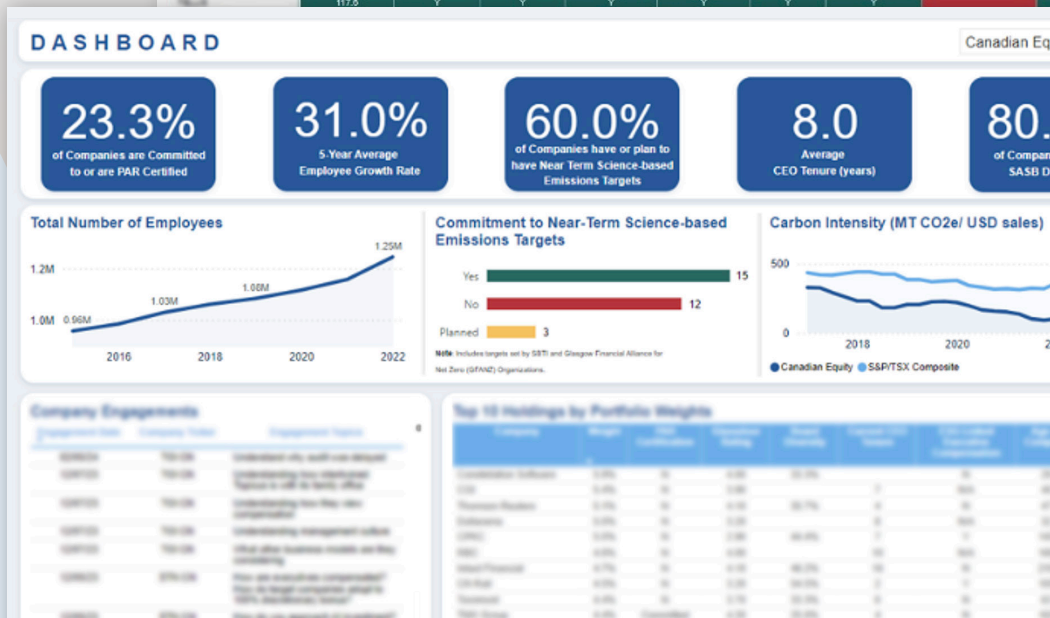
Nous avons créé SHELBI 2.0.
 Nous avons reconstruit le moteur de notre base de données sur la durabilité et lui avons donné une nouvelle apparence élégante. SHELBI suit désormais plus de 60 points de données dans les 5 dimensions du Sustainability Accounting Standards Board (« SASB »).

Qu'est-ce que SHELBI?

SHELBI est une base de données créée par l'équipe Actions canadiennes en 2020 afin de suivre et de gérer les aspects quantitatifs et qualitatifs de la durabilité dans nos portefeuilles. Nous suivons actuellement plus de 60 paramètres correspondant aux 5 dimensions définies par le SASB, à savoir : le capital social, le capital humain, l'environnement, le leadership et la gouvernance, le modèle d'affaires et l'innovation.



| Company | Business Model & Innovation | Environmental | Human Capital | Leadership & Governance | Social |
|---------|-----------------------------|---------------|---------------|-------------------------|--------|
| Alcan | N/A | Y | Y | N/A | N/A |
| Alcan | Y | N | N | N | Y |
| Alcan | N/A | Y | Y | N/A | N/A |
| Alcan | Y | Y | Y | Y | N |
| Alcan | 15.0 | Y | Y | Y | Y |
| Alcan | N | N | N | N | N |
| Alcan | N/A | N | Y | N/A | N/A |
| Alcan | 8.7 | Y | Y | Y | Y |
| Alcan | N/A | Y | Y | Y | N/A |
| Alcan | 13.2 | Y | Y | Y | N/A |
| Alcan | 8.5 | Y | Y | N | Y |
| Alcan | 12.5 | Y | Y | Y | Y |
| Alcan | 61.0 | Y | Y | Y | Y |
| Alcan | N/A | N | N | N/A | N/A |
| Alcan | 63.4 | Y | Y | N | N/A |
| Alcan | Y | Y | Y | N/A | N/A |
| Alcan | Y | Y | Y | N | N |
| Alcan | 0.8 | Y | Y | N | Y |
| Alcan | 172.0 | Y | Y | Y | N/A |
| Alcan | 2.2 | Y | Y | N | Y |
| Alcan | Y | N | N | N | N |
| Alcan | 5.2 | Y | Y | N | Y |
| Alcan | 157.0 | Y | Y | Y | N/A |
| Alcan | 117.0 | Y | Y | Y | Y |



Source : Tableau de bord interne relatif aux actions canadiennes (SHELBI) au 31 décembre 2023

Actionnariat actif

Nous avons réalisé 18 engagements approfondis en terme de durabilité en 2023. Ces analyses approfondies, parallèlement à nos engagements réguliers, ont fait avancer nos discussions, nous permettant d'en apprendre davantage sur les relations avec les peuples autochtones, l'efficacité environnementale, l'adaptation de la chaîne d'approvisionnement et d'autres sujets clés.

[Cliquez ici pour lire nos études de cas sur l'engagement](#)

Actionnariat actif

Nous avons exercé notre droit de vote sur 53 propositions d'actionnaire en 2023. Chaque proposition d'actionnaire fait l'objet d'une recherche approfondie afin d'évaluer le risque pour l'entreprise mis en évidence par l'auteur(-trice) de la proposition. Chaque proposition d'actionnaire est soumise à un processus rigoureux élaboré à l'interne afin d'évaluer l'importance pour l'entreprise.

[Pour savoir comment nous procédons, consultez la section II : « Actionnariat actif – Votes par procuration ».](#)

Actionnariat actif

Nous avons visité 20 établissements de sociétés en portefeuille en 2023. Le fait de rencontrer les entreprises dans leurs installations, leurs centres de distribution et leurs zones de projets nous procure une perspective qui ne s'acquiert pas dans une salle de conférence. Bien que nous ayons mené plus de 200 engagements en 2023, les visites d'établissement nous ont permis de nous entretenir avec des cadres clés qui ne font pas partie de la haute direction.



BRP Inc., un fabricant de véhicules récréatifs, présente son dernier véhicule tout-terrain à Valcourt, au Québec.



Un aperçu de l'usine de fabrication de BRP montre la production du Ski-Doo.

Une visite de l'usine de traitement des eaux usées de l'île Annacis à Vancouver, l'un des projets d'ingénierie de Stantec.



Une visite de l'école St George, un projet de construction et rénovation avec l'équipe de Bird Construction.



Source : Photos prises par l'équipe Actions canadiennes lors de visites d'établissements de sociétés en portefeuille entre janvier et décembre 2023



Collaboration sectorielle

Nous nous sommes joints à Engagement climatique Canada (« ECC »). ECC est une initiative dirigée par le secteur financier qui favorise le dialogue entre la communauté financière et les sociétés émettrices afin de promouvoir une transition juste vers une économie carboneutre. Nous faisons désormais partie de sept groupes d'ECC. Deux de nos gestionnaires de portefeuille et trois de nos analystes interagissent avec les responsables d'un groupe diverse d'entreprises dans les secteurs des biens de consommation de base, de l'industriel et de l'énergie.

Collaboration sectorielle

Nous nous sommes joints au groupe Climate Action 100+ (« CA ») afin de créer un environnement collaboratif avec une entreprise du secteur de l'énergie. CA est une initiative pilotée par des investisseurs qui vise à assurer que les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre au monde prennent les mesures nécessaires pour lutter contre les changements climatiques.



Collaboration sectorielle

Nous avons poursuivi notre engagement auprès de la Coalition Canadienne pour une Bonne Gouvernance (« CCGG »). La CCGG est une coalition d'investisseurs qui favorise les pratiques exemplaires de gouvernance au sein des sociétés publiques canadiennes, notamment en ce qui concerne les questions environnementales et sociales. En 2023, nous avons fourni des commentaires par l'entremise de la réponse de la CCGG aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières, soutenant fermement les divulgations obligatoires en matière de diversité dans les sociétés publiques canadiennes.



L'initiative Net Zero Asset Managers

Climat

Le point sur notre engagement Net Zero Asset Managers (« NZAM »). Nous avons continué à respecter notre engagement NAZM pour notre stratégie Sans combustible fossile, qui comporte deux objectifs clés à l'horizon 2030 :

- > une réduction de 55 % de l'intensité carbonique moyenne pondérée (catégories 1 et 2) par rapport à l'indice TSX (point de référence : 2019);
- > un objectif d'engagement visant à assurer que 90 % des émissions financées (catégories 1 et 2) sont carboneutres, en phase avec une trajectoire carboneutre ou font l'objet d'un d'engagements directs ou collectifs" direct ou collectif (point de référence : 2021).

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

Section I Intégration de la durabilité

Quelles sont les pratiques d'affaires durables?

Dans ce contexte, nous estimons important de définir de façon formelle les pratiques d'affaires durables que nous employons dans notre processus d'investissement et pour nos clients, soit celles visant à conserver ou améliorer la valeur d'une société aujourd'hui, sans compromettre sa capacité à prospérer dans l'avenir.

L'intégration de ces pratiques s'inspire des dimensions du *Sustainable Accounting Standards Board (SASB)* : capital social, capital humain, environnement, leadership et gouvernance, modèle d'affaires et innovation. En d'autres termes, toute réflexion sur la durabilité concerne autant les personnes que le rôle de l'entreprise dans la société, les objectifs et résultats environnementaux, la direction et la planification à long terme, ainsi que les décisions d'allocation de capital nécessaires pour bâtir des entreprises résilientes et prospères dans le temps.

Cette définition de la durabilité s'harmonise bien avec notre approche d'investissement à long terme et nous permet de mieux évaluer la qualité, l'allocation du capital, les aptitudes opérationnelles, la culture et la pérennité des activités, toutes essentielles au succès de nos placements et à l'atteinte des objectifs de nos clients.

Ligne du temps pour l'intégration de la durabilité





Nessim Mansoor

CPA, CA, CFA

**Chef, Actions canadiennes
de grande capitalisation**

Entrevue avec Nessim Mansoor, chef, Actions canadiennes

Quand l'équipe a-t-elle commencé à réfléchir à l'investissement durable? Comment cette réflexion a-t-elle évolué au fil du temps?

Nous sommes des investisseurs à long terme, et non des négociants en valeurs mobilières. Nous investissons dans des entreprises dans lesquelles, idéalement, nous détiendrions des actions pour toujours. C'est pourquoi la durabilité des entreprises a toujours été essentielle pour nous. Au fil du temps, nous avons continué à formaliser notre réflexion et à l'intégrer encore plus profondément dans notre processus de placement.

Comment l'équipe intègre-t-elle la durabilité dans sa réflexion?

Nous suivons une approche très structurée et reproductible pour analyser les entreprises. Nous considérons que la durabilité fait tout simplement partie intégrante d'un placement à long terme, et nous l'intégrons donc dans notre analyse fondamentale de la qualité des entreprises, des risques d'affaires, ainsi que des occasions et des défis à long terme pour les entreprises. L'élaboration de notre propre cadre d'analyse de la durabilité a constitué un élément clé de cette démarche. Nous nous sommes fortement inspirés du Sustainability Accounting Standards Board (« SASB ») et de ses dimensions de durabilité, que nous avons intégrées à notre cadre d'analyse de la qualité des entreprises.

Qu'est-ce qui différencie votre approche de celle des autres gestionnaires?

L'un de nos traits distinctifs est que nous n'avons pas externalisé la durabilité en le confiant à un département distinct. Nous considérons la durabilité comme un élément important d'un placement à long terme. Il est intuitif de voir comment des éléments comme les personnes et la culture, par exemple, sont essentiels à la réussite à long terme. En tant qu'actionnaire à long terme, nous avons la responsabilité de comprendre tous les volets d'une entreprise. C'est pourquoi nous nous sommes mis au défi, dès le départ, de devenir des experts à ce sujet. Cet engagement se manifeste, par exemple, dans la mise au point de notre base de données exclusive sur la durabilité, SHELBI.

Quels types de questions sur la durabilité posez-vous aux entreprises? Quels progrès en matière de développement durable ont été réalisés par les sociétés dans lesquelles nous avons investi?

Nos relations de longue date avec les équipes de direction des sociétés en portefeuille nous ont permis d'avoir des conversations approfondies sur les progrès, les difficultés et les préoccupations reliées à la durabilité. Au fil du temps, nous devrions être en mesure de mesurer le chemin parcouru pour faire progresser le développement durable dans les entreprises dans lesquelles nous avons investi. Nos questions peuvent être d'ordre général, comme : « Avez-vous procédé à une évaluation de l'importance relative de la durabilité pour déterminer les sujets qui comptent le plus pour votre entreprise? » ou propre à un secteur, comme : « Quel type de fluide frigorigène utilisez-vous dans vos épicereries? ».

Les équipes de direction ont généralement été très réceptives à notre approche d'engagement. Nous reconnaissons que les entreprises peuvent se trouver à des stades différents, mais qu'elles sont toutes engagées dans la même démarche de durabilité. Nous estimons qu'en tant qu'actionnaire actif, il nous incombe de les orienter tout au long de ce parcours. Nous avons été très impressionnés par les progrès réalisés jusqu'à présent par les entreprises, mais il reste encore beaucoup à faire. Plus elles sont avancées dans leur intégration de la durabilité, plus nos échanges doivent être détaillés afin de s'assurer que les risques sont réduits au minimum et que les occasions sont maximisées.

Cela a-t-il aidé les membres de votre équipe à mieux investir?

Il est difficile de répondre à cette question, mais je pense que c'est le cas. Cela a enrichi notre analyse fondamentale, car nous pouvons ainsi comprendre les raisons pour lesquelles certaines entreprises sont en mesure de générer des résultats exceptionnels de manière durable. Et cela a permis d'approfondir les conversations avec les sociétés en portefeuille.

Quelles sont les pratiques d'affaires durables?

Dans notre cadre de recherche, les pratiques d'affaires durables sont celles qui préservent ou augmentent la valeur d'une entreprise aujourd'hui sans compromettre sa capacité à créer de la valeur à l'avenir. L'intégration de ces pratiques s'inspire des dimensions du Sustainable Accounting Standards Board (SASB) : capital social, capital humain, environnement, leadership et gouvernance, modèle d'affaires et innovation. En d'autres termes, toute réflexion sur la durabilité concerne autant les personnes que le rôle de l'entreprise dans la société, les objectifs et résultats environnementaux, la direction et la planification à long terme, ainsi que les décisions d'allocation de capital nécessaires pour bâtir des entreprises résilientes et prospères dans le temps.

Quelques questions pour lesquelles nous avons besoin d'une explication

- > Comment les produits et services contribuent-ils aux solutions sociales ou environnementales? **S**, **E**
- > L'engagement auprès de la collectivité se répercute-t-il favorablement sur la valeur de la marque? **S**
- > Quel est le rapport entre la rentabilité et le rôle d'une entreprise dans la société? **S**
- > La politique fiscale et les pratiques comptables sont-elles honnêtes? **S**, **L**
- > Comment sont développés les talents et la culture d'entreprise? **H**
- > Comment sont développés les talents et la culture d'entreprise? **S**, **H**, **E**, **L**, **B**
- > Quel est l'historique environnemental de la société? **E**
- > A-t-elle une stratégie d'atténuation et d'ajustement à l'égard des changements climatiques? **E**, **B**
- > Investit-elle suffisamment en recherche et développement et dans l'entretien de ses actifs existants? **L**, **B**
- > La direction est-elle honnête et se comporte-t-elle avec intégrité dans une perspective à long terme? **L**

Actions canadiennes « Flagship »



Source : Tableau de bord interne relatif aux actions canadiennes (SHELBi) au 31 décembre 2023 Données calculées à l'interne en s'appuyant sur les données de Bloomberg et de Glassdoor

Actions canadiennes « Core »



Source : Tableau de bord interne relatif aux actions canadiennes (SHELBi) au 31 décembre 2023 Données calculées à l'interne en s'appuyant sur les données de Bloomberg et de Glassdoor

ACTIONS CANADIENNES FIERA CAPITAL

UN COUP D'OEIL ÉDUCATIF SUR LA CERTIFICATION RELATIONS PROGRESSISTES AVEC LES AUTOCHTONES (« RPA »)



En quoi consistait la Commission de vérité et réconciliation du Canada?

La Commission de vérité et réconciliation (« CVR ») du Canada a été créée pour donner l'occasion aux personnes directement et indirectement touchées par le système des pensionnats autochtones de partager leurs histoires et leurs expériences. La CVR a facilité l'organisation d'événements en faveur de la vérité et de la réconciliation, tant à l'échelle nationale que dans les communautés. Elle s'est conclue par la publication d'un rapport en plusieurs volumes, comprenant 94 « appels à l'action »⁴⁸ visant à favoriser la réconciliation entre les Canadien(ne)s et les peuples autochtones.

Quel est l'appel à l'action n° 92 de la CVR?

L'appel à l'action n° 92 invitait le milieu des affaires canadien à s'engager en faveur de la réconciliation en prenant des mesures comme la garantie d'un accès équitable aux emplois pour les peuples autochtones, la formation du personnel à l'histoire des peuples autochtones, l'engagement de consulter ceux-ci et d'obtenir leur consentement avant de mettre en œuvre des projets de développement économique, et plus encore.

En quoi consiste le programme de certification Relations progressistes avec les Autochtones (« RPA »)?

Le programme de certification RPA⁴⁹ a été élaboré par le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone, un organisme sans but lucratif. La certification RPA a pour but, d'une part, de confirmer la performance des entreprises dans le domaine des relations avec les populations autochtones et, d'autre part, de signaler à celles-ci que ces entreprises sont de bons partenaires d'affaires, où il fait bon travailler, qui s'engagent à assurer la prospérité des communautés autochtones.

Cette certification repose sur quatre piliers dont l'évaluation permet à une entreprise d'obtenir une certification de bronze, d'argent ou d'or.

- 1 Actions de leadership
- 2 Emploi
- 3 Développement des entreprises
- 4 Relations avec la communauté

Comment l'équipe des Actions canadiennes perçoit-elle la certification RPA?

Les relations avec les communautés autochtones demeurent un sujet important et en évolution au Canada. En tant que tel, nous continuons à nous éduquer et visons à comprendre l'importance des relations avec les autochtones dans le contexte des investissements à long terme. La certification RPA a été identifiée comme une certification utile que les sociétés en portefeuille ont commencé à utiliser pour aborder de nombreux points cruciaux soulignés par l'Appel à l'action n° 92 de la CVR.

Nous avons récemment commencé à suivre le nombre d'entreprises dans notre portefeuille qui se sont engagées à obtenir la certification PAR ou qui l'ont déjà obtenue. Nous avons également engagé de nombreuses entreprises pour lesquelles nous estimons que les relations avec les communautés autochtones sont un sujet très important. Cela a également servi de point de départ important pour discuter avec la direction, en particulier pour celles où les relations avec les autochtones sont un sujet pertinent. Par exemple, nous avons abordé la formation et le recrutement d'employés autochtones, les différences culturelles et régionales (y compris les histoires canadienne et américaine) entre les communautés autochtones, ainsi que des sujets évolutifs comme le Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE). Nous continuerons ces efforts éducatifs dans les années à venir pour comprendre le rôle que les entreprises peuvent jouer en ce qui concerne les relations avec les communautés autochtones.

23 %

des sociétés du portefeuille Actions canadiennes se sont engagées à obtenir la certification RPA ou l'ont déjà obtenue, et d'autres y adhèrent chaque année⁵⁰.





Section II Actionnariat actif



En tant qu'actionnaire actif, nous nous concentrons à la fois sur nos activités d'engagement avec les sociétés en portefeuille et sur exercer nos droits de vote afin de créer une plus grande valeur pour les actionnaires à long terme et de réduire les risques.



Engagement avec les entreprises

Notre philosophie d'engagement repose sur le fait d'être un actionnaire actif et d'entretenir les relations importantes que nous avons établies depuis de nombreuses années. En tant qu'investisseurs à long terme, au nom de nos clients, nous visons à promouvoir un comportement conforme à l'éthique chez les chefs d'entreprise à l'égard de toutes les parties prenantes, qu'il s'agisse d'employé(e)s, de client(e)s, de communautés, d'actionnaires, de fournisseurs ou de l'environnement.

Nous estimons qu'une approche responsable des importants enjeux pour les parties prenantes rejaillira positivement sur la valeur à long terme de l'entreprise pour ses actionnaires. Si vous traitez bien vos employé(e)s, si vous vous concentrez sur les besoins des clients, si vous investissez dans l'avenir de l'entreprise et si vous exercez vos activités de manière responsable dans la communauté, l'entreprise a beaucoup plus de chances de réussir et de se développer à long terme. Au fil du temps, nous avons découvert que l'engagement représentait notre meilleur outil d'encouragement du changement. Sa réussite repose sur la qualité des relations et nécessite de nombreuses réunions, notamment sur le bien-fondé des nouvelles initiatives, des changements de politique, des risques ou des évolutions stratégiques. En fin de compte, nous visons à encourager un changement permanent et authentique dont les effets se propagent au fil du temps pour un plus fort impact.

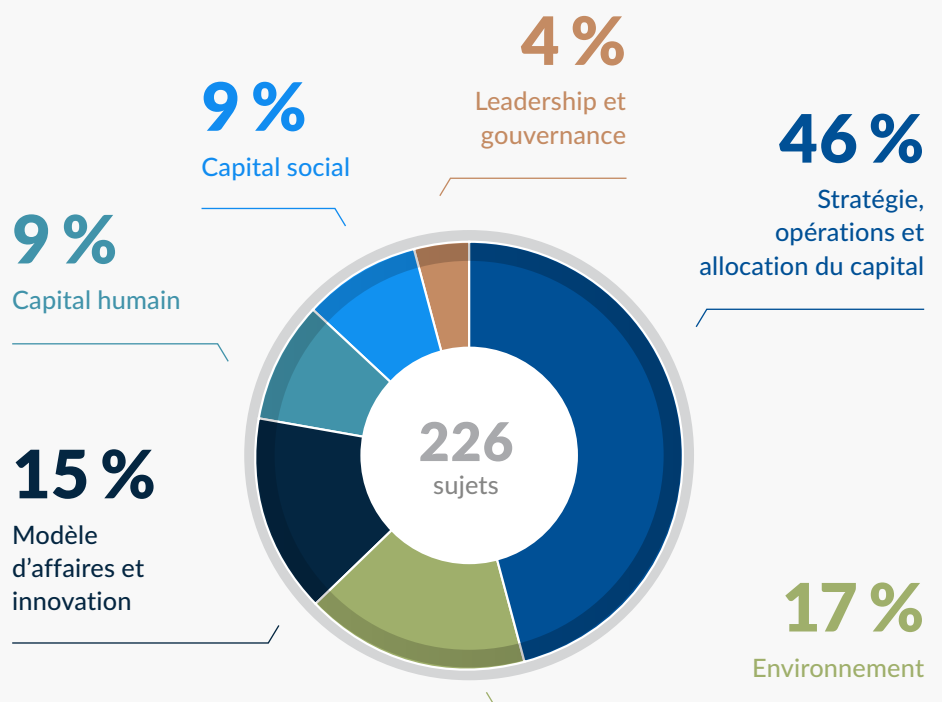
Nos méthodes consistent principalement en des échanges individuels avec l'équipe de direction ou le conseil d'administration des sociétés. Nos relations de longue date avec les équipes de direction des sociétés en portefeuille nous ont permis d'avoir des conversations approfondies sur les progrès, les difficultés et les préoccupations relatives à la durabilité. Récemment, nous avons amélioré notre processus d'engagement sur la durabilité. L'équipe mène des recherches approfondies sur l'approche d'une entreprise, puis élabore un ensemble d'objectifs d'engagement et de questions à poser. Ces objectifs et ces questions sont envoyés aux responsables de l'entreprise avant que nous engagions le dialogue avec eux. Ces activités d'engagement approfondis sur la durabilité font partie de notre Programme de dialogue approfondi.

Consultez la section III : Collaboration sectorielle

Nous entrons toutes nos activités d'engagement dans notre système exclusif de suivi des initiatives d'engagement, ce qui nous permet de comparer les progrès accomplis au fil du temps. Nous pouvons ainsi consigner l'incidence de nos discussions et comprendre dans quelle mesure nos actions sont conformes aux dimensions du Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Les données obtenues sont présentées dans notre Rapport d'investissement durable.

THÈMES D'ENGAGEMENT

Par dimension du SASB



Source : Tableau de bord interne relatif aux actions canadiennes (SHELBi) couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023

ÉTUDE DE CAS SUR L'ENGAGEMENT

SECTEUR – INDUSTRIEL

CONTEXTE

L'amélioration des divulgations, de la communication et des relations avec les communautés autochtones continue de gagner en importance pour de nombreuses entreprises canadiennes. Bien que l'importance relative puisse dépendre davantage de la région où se déroulent les activités, les entreprises déploient davantage d'efforts pour élaborer des stratégies plus formelles en matière de relations avec les populations autochtones.

ACTION

Les relations avec les populations autochtones ont été jugées comme un facteur important pour la réussite commerciale à long terme de cette société industrielle figurant dans notre portefeuille. Nous avons consulté avec l'entreprise pour mieux comprendre comment les relations avec les peuples autochtones étaient intégrées dans son plan d'affaires et sa structure organisationnelle. Nos recherches ont également révélé que, dans le cadre d'un ancien processus de réduction des coûts, l'entreprise avait aboli son équipe chargée des relations avec les populations autochtones.

RÉSULTAT

Grâce à cette démarche d'engagement, nous avons appris que l'entreprise reconstituait cette équipe afin de soutenir ses projets d'investissement et sa croissance. Cela illustre comment des décisions prises pour réaliser un profit à court terme peuvent s'avérer insoutenables et doivent être corrigées pour assurer la réussite à long terme de l'entreprise.

ÉTUDE DE CAS SUR L'ENGAGEMENT

SECTEUR – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

CONTEXTE

Jusqu'à récemment, cette entreprise de technologies de l'information n'avait pas encore effectué de divulgations en terme de durabilité.

ACTION

Nous avons eu plusieurs entretiens avec le président du conseil d'administration et l'équipe de direction de l'entreprise pour les encourager à fournir davantage d'informations.

RÉSULTAT

Cette année, l'entreprise a effectué ses premières divulgations en matière de durabilité, présentant certains indicateurs relatifs au capital humain et à l'environnement. Bien que ce ne soit qu'un début, nous estimons qu'il s'agit d'une étape importante. Elle illustre comment un engagement continu entre les investisseurs à long terme et la direction peut améliorer les divulgations, réduire les risques importants et aider à tirer parti des occasions d'affaires.

ÉTUDE DE CAS SUR L'ENGAGEMENT

SECTEUR – BIENS DE CONSOMMATION DE BASE

CONTEXTE

Les recherches de notre équipe sur les répercussions climatiques de la vente au détail de produits alimentaires ont mis en évidence à quel point les fuites de fluides frigorigènes constituent une source considérable d'émissions de catégorie 1 dans ce secteur.

ACTION

Nous avons beaucoup échangé avec les responsables d'une entreprise de biens de consommation de base au sujet des émissions de fluides frigorigènes. Dans le cadre de nos recherches, nous avons rencontré un expert en fluides frigorigènes commerciaux afin de comprendre les avantages et les défis liés au remplacement des fluides frigorigènes synthétiques à fort potentiel de réchauffement planétaire (« PRP ») par des fluides frigorigènes naturels, comme le CO2 et les fluides frigorigènes à plus faible PRP. Nous nous sommes servis de ces éléments pour avoir une discussion détaillée avec l'entreprise de biens de consommation de base à propos de ses projets de réduction des émissions de fluides frigorigènes et de la manière dont ces investissements influeraient sur ses plans de dépenses d'investissement.

RÉSULTAT

Nous avons reçu une réponse positive de la part de l'entreprise. Depuis notre engagement au début de 2023, elle a augmenté ses dépenses d'investissement liées à la durabilité, notamment en remplaçant les fluides frigorigènes. Depuis, elle a également fait valider sa cible à court terme de réduction des émissions par les responsables de l'initiative Science-Based Targets. Cela souligne à quel point il est important de mener des recherches approfondies et d'acquérir des connaissances scientifiques pour aborder la myriade de sujets liés à la durabilité qui peuvent être importants pour une société de notre portefeuille.

ÉTUDE DE CAS SUR L'ENGAGEMENT

SECTEUR – INDUSTRIEL

CONTEXTE

Nous avons recensé dans notre portefeuille une entreprise industrielle qui dispose d'un potentiel considérable pour intégrer davantage de facteurs de durabilité dans son modèle d'affaires. Au fil des ans, nous avons échangé avec les responsables de l'entreprise afin d'encourager cette intégration.

ACTION

Nous avons fixé comme objectif à l'entreprise de procéder à une évaluation de l'importance relative de la durabilité. Il s'agit d'une étape essentielle dans la détermination des facteurs importants pour les parties prenantes de l'entreprise.

RÉSULTAT

Nous avons été heureux de constater qu'une évaluation de l'importance relative de la durabilité a été réalisée en 2023. Les cinq piliers de sa stratégie de durabilité seront désormais la gestion de l'énergie; la diversité, l'équité et l'inclusion; la santé et la sécurité; la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la gestion du recyclage et des déchets. Elle travaille également à la publication de son premier rapport autonome sur la durabilité et prévoit d'adopter les normes du Sustainability Accounting Standards Board relativement aux divulgations. Bien que de nombreuses entreprises de notre portefeuille sont à un stade avancé de l'intégration des facteurs de durabilité, d'autres suivent un parcours plus lent qui exige des investisseurs une certaine souplesse dans leur démarche d'engagement en faveur de la durabilité.

Votes par procuration

En exerçant nos droits de vote par procuration, nous visons à promouvoir une gouvernance des sociétés rigoureuse, à favoriser une réflexion à long terme et, en fin de compte, à accroître la valeur pour les actionnaires au fil du temps. Ces votes portent généralement sur la sélection du conseil d'administration, le choix d'un cabinet d'audit externe et la rémunération des cadres supérieurs.

Parfois, il s'agira de voter sur des propositions soumises par d'autres actionnaires. Dans la plupart des cas, ces propositions sont présentées par des actionnaires à long terme qui détiennent des participations significatives dans l'entreprise et qui se soucient profondément des résultats à long terme de celle-ci. Parfois, les propositions émanent d'actionnaires qui possèdent très peu d'actions et qui ne se préoccupent pas avant tout de la valeur pour les actionnaires à long terme, mais plutôt d'objectifs non financiers, voire sociaux ou politiques. Nous évaluons chaque proposition individuellement, au cas par cas, dans une optique fiduciaire, sachant que toutes les propositions d'actionnaire ne sont pas identiques.

En règle générale, pour que nous soutenions une proposition d'actionnaire, il doit être manifeste que la proposition profitera à l'entreprise et à ses actionnaires (nos clients) à long terme. Bien qu'il n'y ait pas de limite aux propositions potentielles, le temps, l'attention et les ressources de la direction sont limités. Nous voulons que ces ressources soient consacrées au fonctionnement de l'entreprise et à l'amélioration de la qualité de ses activités. Comme tel, il incombe à l'actionnaire de présenter une proposition qui mérite d'être soutenue.

Pour décider de soutenir ou non une proposition d'actionnaire, voici quelques-unes de nos considérations :

- > La proposition d'actionnaire souligne-t-elle un risque ou une occasion pour l'entreprise? Existe-t-il des preuves de la manifestation du risque ou de l'occasion?
- > L'adoption de la proposition d'actionnaire aurait-elle des conséquences négatives? Cela entraînerait-il des désavantages sur le plan de la concurrence?
- > L'entreprise nous a-t-elle suffisamment rassurés quant à l'atteinte de l'objectif de la proposition d'actionnaire dans un délai ou selon une méthode différents?

Voici nos résultats des votes par procuration à compter de 2023.

| Catégories de votes par procuration | Contre | En faveur | Total |
|---|-----------|------------|------------|
| Direction | 21 | 772 | 793 |
| Auditeurs | – | 57 | 57 |
| Conseil d'administration | 12 | 616 | 628 |
| Capital-actions | – | 11 | 11 |
| Changements aux statuts de la société | – | 9 | 9 |
| Rémunération | 4 | 76 | 80 |
| Émissions de GES | – | 2 | 2 |
| Gestion des enjeux d'ordre juridique et réglementaire | – | 1 | 1 |
| Autre | 5 | 0 | 5 |
| Propositions d'actionnaires | 39 | 14 | 53 |
| Total | 60 | 786 | 846 |

Source : Tableau de bord interne relatif aux actions canadiennes (SHELBI) couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

PROPOSITIONS D'ACTIONNAIRES ✓

SECTEUR – ÉNERGIE



CONTEXTE

Cette entreprise du secteur de l'énergie avait auparavant fixé une cible de réduction des émissions d'ici 2030 et s'était engagée à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Toutefois, les détails fournis à l'appui de ces cibles n'étaient pas clairs, ce qui a suscité des inquiétudes quant à l'écoblanchiment. À notre avis, l'un des principaux piliers d'une cible de réduction des émissions est la concordance entre les décisions en matière d'exploitation et de dépenses d'investissement. Il est donc important qu'une entreprise divulgue ces renseignements aux investisseurs, en particulier dans le secteur de l'énergie, où les besoins futurs en capitaux sont des facteurs importants dans le processus décisionnel de placement.

ACTION

Nous avons voté **EN FAVEUR** de la production d'un rapport demandant une harmonisation des plans de dépenses d'investissement avec la cible de réduction des émissions et l'engagement envers la carboneutralité.

RÉSULTAT

La proposition n'a pas reçu de soutien important de la part des actionnaires et l'entreprise n'a pas procédé à des changements importants. Nous continuerons à s'engager avec l'entreprise afin d'améliorer ses divulgations et sa planification relative aux risques climatiques.

PROPOSITIONS D'ACTIONNAIRES ✗

SECTEUR – BIENS DE CONSOMMATION DE BASE

CONTEXTE

Cette entreprise de biens de consommation de base avait déjà fixé des cibles modestes de réduction des émissions et s'est vu soumettre une proposition d'actionnaire visant à fixer des cibles fondées sur des données scientifiques à atteindre en six mois. Compte tenu de la nature exigeante des cibles fondées sur des données scientifiques et de l'obligation de planifier les investissements à long terme, nous avons considéré qu'un délai de six mois constituait une demande déraisonnable. La direction s'est engagée à évaluer la faisabilité de telles cibles avant sa prochaine assemblée générale annuelle (un an).

ACTION

Nous avons voté **CONTRE** cette proposition, estimant que le délai était trop court, et nous avons choisi de soutenir la direction et son engagement à évaluer avec diligence les coûts et le budget nécessaires à la mise en œuvre potentielle de cibles de réduction des émissions fondées sur des données scientifiques.

RÉSULTAT

Bien que la proposition n'ait pas été adoptée, elle a reçu un soutien considérable. Nous avons poursuivi l'engagement avec la direction au cours de l'année pour savoir si l'évaluation était en cours et comment elle se déroulait. Au second semestre de 2023, l'entreprise s'est engagée à fixer une cible à court terme de réduction des émissions fondée sur des données scientifiques en phase avec la norme de carboneutralité de l'initiative Science-Based Targets. Notre réponse à la proposition d'actionnaire témoigne de notre approche souple, mais rigoureuse, en matière de vote par procuration. Les propositions sont examinées au cas par cas et font l'objet d'un vote après une recherche rigoureuse et une consultation de la direction et des auteur(-trice)s des propositions.

PROPOSITIONS D'ACTIONNAIRES ✓

SECTEUR – BIENS DE CONSOMMATION CYCLIQUE

CONTEXTE

Cette entreprise de biens de consommation cyclique a reçu une proposition d'actionnaire demandant un rapport sur les charges financières encourues par l'entreprise pour l'embauche de travailleurs temporaires auprès d'agences de placement tierces. L'enjeu était que les risques d'atteinte à la réputation, financiers et réglementaires liés à l'embauche de personnel temporaire l'emportent sur la flexibilité offerte à l'entreprise par le fait de ne pas embaucher d'employé(e)s permanent(e)s ou d'automatiser ses centres de distribution.

ACTION

Nous avons eu des échanges approfondis tant avec l'entreprise qu'avec les auteur(-trice)s de la proposition d'actionnaire. Ces derniers ont également noté que nous étions le seul gestionnaire d'actifs à nous être engagés directement avec les universitaires qui avaient effectué les recherches nécessaires à l'élaboration de la proposition d'actionnaire. Nous avons conclu que le risque était suffisant pour obtenir des divulgations supplémentaires de la part de l'entreprise, et nous avons donc voté **EN FAVEUR** de la proposition.

RÉSULTAT

La proposition n'a pas été adoptée, mais nous continuerons à s'engager avec l'entreprise afin d'obtenir plus de clarté sur ses pratiques d'embauche.

PROPOSITIONS D'ACTIONNAIRES ✓

SECTEUR – BIENS DE CONSOMMATION CYCLIQUE

CONTEXTE

Cette entreprise de biens de consommation cyclique a reçu une proposition d'actionnaire demandant de fournir des informations sur les critères de référence annuels concernant le bien-être animal. Par le passé, l'entreprise s'était fixé des objectifs en matière de bien-être animal (comme l'utilisation d'œufs de poules en libre parcours et de poulets sans hormones), mais aucune évaluation comparative annuelle n'avait été publiée, et les objectifs ne couvraient pas entièrement tous les secteurs d'activité. L'entreprise a également modifié les dates cibles qu'elle avait fixées parce qu'elle n'a pas été en mesure d'atteindre les objectifs comme prévu initialement.

ACTION

Nos recherches sur les divulgations des concurrents ainsi que nos discussions avec l'entreprise sur ce sujet nous ont permis de constater que le bien-être animal n'est pas seulement un choix judicieux pour la chaîne d'approvisionnement, mais qu'il aidera également l'entreprise à s'adapter aux demandes en constante évolution des consommateurs quant à la qualité et la traçabilité des aliments. Nous avons donc voté **EN FAVEUR** de la production d'un rapport faisant état des progrès réalisés par l'entreprise dans la réalisation de ses objectifs en terme de bien-être animal.

RÉSULTAT

Bien que la proposition n'ait pas été adoptée, nous continuons à considérer que ce sujet doit faire l'objet d'un engagement avec la direction.

PROPOSITIONS D'ACTIONNAIRES ✓

SECTEUR – SERVICES FINANCIERS



CONTEXTE

Cette entreprise du secteur des services financiers a reçu une proposition d'actionnaire demandant la publication d'un audit sur l'équité raciale réalisé par un tiers et analysant ses effets négatifs sur les parties prenantes non blanches et les communautés racisées.

ACTION

Nous avons eu des échanges approfondis tant avec les responsables de l'entreprise qu'avec l'auteur(trice) de la proposition. Nous avons constaté que les pratiques internes de l'entreprise ne permettaient pas de surmonter suffisamment les risques encourus tant par la clientèle que par les employé(e)s. Nos échanges avec l'entreprise n'ont pas suffisamment répondu à nos préoccupations concernant l'efficacité des initiatives prévues par celle-ci pour réduire les risques de discrimination raciale et, par conséquent, nous avons voté **EN FAVEUR** de la proposition.

RÉSULTAT

Bien que la proposition n'ait pas été adoptée, elle a reçu un soutien important de la part des actionnaires. En novembre 2023, l'entreprise a accepté de mener des audits sur l'équité raciale concernant ses employé(e)s et ses pratiques d'affaires.



PROPOSITIONS D'ACTIONNAIRES ✗

SECTEUR – INDUSTRIEL

CONTEXTE

Cette entreprise du secteur industriel a proposé une acquisition substantielle, financée par emprunt et par capitaux propres, qui transformerait en profondeur l'entreprise. Tout en appréciant certains aspects de l'entreprise cible, nous avons estimé que la proposition était trop transformatrice et qu'elle détournerait l'attention de la société d'une importante évolution technologique en cours au sein de l'entreprise existante, ce qui poserait des risques financiers et opérationnels.

ACTION

Nous avons voté **CONTRE** l'acquisition, convaincus qu'elle ne servait pas au mieux les intérêts supérieurs des actionnaires à long terme.

RÉSULTAT

La proposition a été adoptée et l'acquisition a été réalisée par la suite. En tant qu'actionnaire à long terme, nous continuons de nous engager avec la direction et de suivre la progression de l'intégration.

Faits saillants concernant nos sociétés en portefeuille en 2023

Nous avons continué à constater des progrès relativement aux engagements et aux cibles fixées par nos sociétés en portefeuille. Nous avons également noté des exemples de la façon dont la durabilité est intégrée dans la planification des activités et la répartition des capitaux.

Burger King^{MD} a converti **31 % de son parc nord-américain en véhicules électriques**, l'objectif étant d'atteindre une proportion de 100 % d'ici 2030. Cette démarche constitue pour Restaurant Brands International (la société mère de Burger King) la prochaine étape vers l'atteinte de ses **cibles de réduction des émissions fondées sur des données scientifiques, à savoir une diminution de 50 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030**, par rapport au point de référence de 2019. - 23 mars 2023



[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

iA Groupe financier a annoncé son engagement à obtenir la **certification du programme Relations progressistes avec les Autochtones (« RPA ») du Conseil canadien** pour l'entreprise autochtone. Ce programme est axé sur quatre piliers essentiels nécessaires pour qu'une entreprise puisse maintenir avec succès l'accent mis sur des relations progressistes et positives avec les peuples autochtones. - 17 avril 2023



[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

Loblaw a **mis en service son premier camion de transport à batterie électrique**, ce qui constitue un jalon important vers l'atteinte de son objectif d'avoir un parc de véhicules carboneutre. En 2017, Loblaw s'était engagée à **décarboner d'ici 2030 son parc de plus de 160 tracteurs de ville détenus en propre**. - 17 avril 2023



[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

Fortis a **lancé un nouveau plan d'investissement quinquennal d'une valeur de 25 milliards de dollars canadiens**, qui est en phase avec la Loi sur la réduction de l'inflation (Inflation Reduction Act) de 2022 des États-Unis. Ses investissements dans l'ensemble de son réseau du Canada et des États-Unis mettent davantage **l'accent sur les énergies renouvelables**, notamment son initiative visant à soutenir l'abandon de l'énergie produite à partir du charbon en Arizona. - 19 septembre 2023

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)



TMX DatalinxMD, la division des services d'information du Groupe TMX, a **annoncé le lancement du TMX ESG Data Hub (Carrefour TMX de données sur l'ESG)**. En collaboration avec des fournisseurs de données et d'analyses sur l'ESG de premier plan, le TMX ESG Data Hub achemine des données à une clientèle mondiale afin de soutenir l'intégration ESG dans les processus de prise de décision en matière de placement. Il s'agit notamment d'effectuer un suivi des plans d'action en faveur du climat, de quantifier l'impact, de filtrer les entreprises, de recenser les controverses, de suivre l'actualité et les événements, ainsi que d'effectuer des analyses par les pairs des entreprises. - 5 octobre 2023

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)



Waste Connections a annoncé une réduction de 14 % de ses émissions des catégories 1 et 2 en 2022. De plus, elle est parvenue à diminuer de 27 % l'intensité de ses émissions en tablant sur une forte croissance des revenus en 2022. Elle a **étendu son engagement de réduire ses émissions de 30 % et a lancé un processus visant à harmoniser ses cibles de réduction des émissions avec celles de l'initiative Science-Based Targets**. - 24 octobre 2023

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)



Le CN a modernisé en 2023 son **calculateur de gaz carbonique, qui permet aux clients d'estimer combien leur envoi produira d'émissions de carbone** et fait ressortir les avantages du train par rapport au camion sur le plan des émissions. Cette initiative répond à un double besoin commercial : quantifier et réduire les émissions des véhicules de transport. - 17 avril 2023

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)



BMO et l'Université Laval se sont unies afin de créer **un programme universitaire pour les jeunes leaders autochtones**. Le programme offrira aux étudiantes et aux étudiants autochtones en foresterie les outils et les ressources dont ils ont besoin pour progresser dans le développement de leurs compétences professionnelles et de leur potentiel en tant qu'entrepreneurs. - 15 novembre 2023

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)



metro

Metro s'est engagée à fixer de nouvelles cibles à court terme fondées sur des données scientifiques, conformément à l'initiative Science-Based Targets. Ces cibles sont en phase avec le **niveau de décarbonation requis pour limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C** par rapport aux températures préindustrielles (1850 à 1900).
- 7 novembre 2023

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

Winpak a **accélééré la commercialisation de ses pellicules thermoformables prêtes à être recyclées**. Ancrée dans sa vision « Fournir les meilleures solutions d'emballage pour les gens et la planète », Winpak a enregistré des progrès considérables au cours des 18 derniers mois quant à la commercialisation de ses pellicules formables et non formables prêtes à être recyclées : ReForm et ReLam.
- 9 février 2023

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

WINPAK

RBC et BMO se sont **engagées à réaliser des audits sur l'équité raciale suite aux propositions des actionnaires**. Ces audits visent à recenser et à corriger les pratiques susceptibles d'avoir des répercussions négatives sur les populations autochtones et les communautés racisées et, d'une manière générale, à évaluer dans quelle mesure une entreprise aborde la question du racisme systémique. - 10 novembre 2023

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)



Section III Collaboration sectorielle

On parle de mobilisation collaborative des actionnaires lorsqu'un groupe d'investisseurs institutionnels se réunit pour entamer un dialogue avec les entreprises sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). En s'adressant aux entreprises d'une seule voix, les investisseurs peuvent communiquer plus efficacement leurs préoccupations à la direction de l'entreprise.

– Principes pour l'investissement responsable des Nations unies⁵¹



Le point sur nos efforts de collaboration

Bien que nous interagissions avec les entreprises au sujet du climat depuis plusieurs années, nous avons décidé, en 2023, de prioriser les activités d'engagement collaboratif aux côtés d'autres investisseurs. Le Groupe d'experts sur la finance durable du Canada a souligné l'importance de l'engagement collaboratif comme moyen efficace de faciliter la discussion et d'aboutir à un consensus sur ce que seront les entreprises de l'avenir.⁵²

Ce groupe, qui a formulé une série de recommandations en 2019 pour que le système financier canadien soit en phase avec un avenir sobre en carbone, a suggéré d'établir un programme national de mobilisation semblable à l'initiative mondiale Climate Action 100+ pour susciter une collaboration plus cohérente et plus large avec les émetteurs canadiens concernant les risques et les occasions liés au climat. Lancé en 2021, Engagement climatique Canada (« ECC ») se veut un programme d'engagement national. Nous nous sommes joints à ECC en 2023 pour collaborer avec d'autres gestionnaires d'actifs investis dans les sociétés cotées en bourse à plus forte intensité d'émissions au Canada.



FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT COLLABORATIF DE 2023

Engagement climatique Canada (« ECC ») – une initiative dirigée par le secteur financier qui favorise le dialogue entre la communauté financière et les sociétés émettrices afin de promouvoir une transition juste vers une économie carboneutre.⁵³

- > Nous nous sommes joints à sept groupes de dialogue d'entreprise sous l'égide d'ECC : Metro inc. (coresponsable); TC Énergie (coresponsable); Keyera (coresponsable); Empire (participant); Nutrien (participant); Waste Connections (participant) et Alimentation Couche-Tard (participant).
- > Trois des sept entreprises avec lesquelles nous avons interagi se sont engagées à atteindre des cibles à court terme de réduction des émissions fondées sur des données scientifiques après le début des activités d'engagement collaboratif avec elles, en 2023.⁵⁴

Climate Action 100+ – une initiative pilotée par des investisseurs qui vise à assurer que les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre au monde prennent les mesures nécessaires pour lutter contre les changements climatiques.⁵⁵

- > Nous nous sommes joints au groupe d'investisseurs qui interagit avec la Compagnie pétrolière impériale.
- > Nous avons examiné l'évaluation de l'entreprise par InfluenceMap, un groupe de réflexion indépendant qui produit des analyses fondées sur des données sur la façon dont l'influence des entreprises et les activités de lobbying ont une incidence sur la crise climatique.

Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (« CCBG ») – une coalition d'investisseurs qui favorise les pratiques exemplaires de gouvernance au sein des sociétés publiques canadiennes, notamment en ce qui concerne les questions environnementales et sociales, et aide les investisseurs institutionnels à assumer leurs responsabilités en matière d'intendance.⁵⁶

- > Membre du comité Environnemental et social de la CCGG.
- > Nous avons fourni des commentaires par l'entremise de la CCGG, qui soutient fermement les divulgations en terme de diversité conformes aux modifications proposées à l'annexe B de l'Annexe 58-101A1, Information sur la gouvernance du Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques de gouvernance, ainsi qu'aux modifications proposées à l'Instruction générale 58-201 relative à la gouvernance. L'approche de l'annexe B obligerait les sociétés publiques canadiennes à faire rapport sur la représentation de cinq groupes désignés : les femmes, les peuples autochtones, les personnes racisées, les personnes handicapées et les personnes LGBTQ2SI+.



Section IV **Climat**

Engagement Net Zéro

En tant qu'investisseurs à long terme ayant pour mandat de préserver et faire fructifier le capital de nos clients, la prise en compte des risques climatiques constitue un aspect important de la gestion des risques. Il est de notre responsabilité de comprendre et d'évaluer les risques posés par les changements climatiques ainsi que les scénarios et stratégies menant à un monde neutre en carbone.

En tant qu'investisseurs à long terme ayant pour mandat de préserver et faire fructifier le capital de nos clients, la prise en compte des risques climatiques constitue un aspect important de la gestion des risques. Il est de notre responsabilité de comprendre et d'évaluer les risques posés par les changements climatiques ainsi que les scénarios et stratégies menant à un monde neutre en carbone.

QUE SIGNIFIE CE TYPE D'ENGAGEMENT?

L'initiative NZAM veut que les gestionnaires de fonds fixent, pour une partie de leurs actifs sous gestion, des objectifs intermédiaires pour 2030 correspondant à une part équitable de l'objectif de réduction des émissions de GES mondiales de l'ordre de 50 %, une exigence mentionnée dans le Rapport spécial du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C. De plus, ces objectifs doivent être revus au moins tous les cinq ans, en augmentant la proportion d'actifs sous gestion jusqu'à ce qu'ils soient couverts à 100 %.

Les impacts des changements climatiques peuvent devenir un risque financier important pour les placements

Nous prenons d'abord les engagements suivants :



en **2022**



En 2022, l'adhésion de nos stratégies exemptes de combustibles fossiles à l'initiative NZAM a été approuvée, ce qui représente environ 15 % des actifs sous gestion de l'équipe Actions canadiennes.

d'ici **2030**



D'ici 2030, réduction de 55 % de l'intensité carbone moyenne pondérée (portée 1 et 2) relativement à l'indice de la Bourse de Toronto (année de référence : 2019).

d'ici **2025**
et **2030**

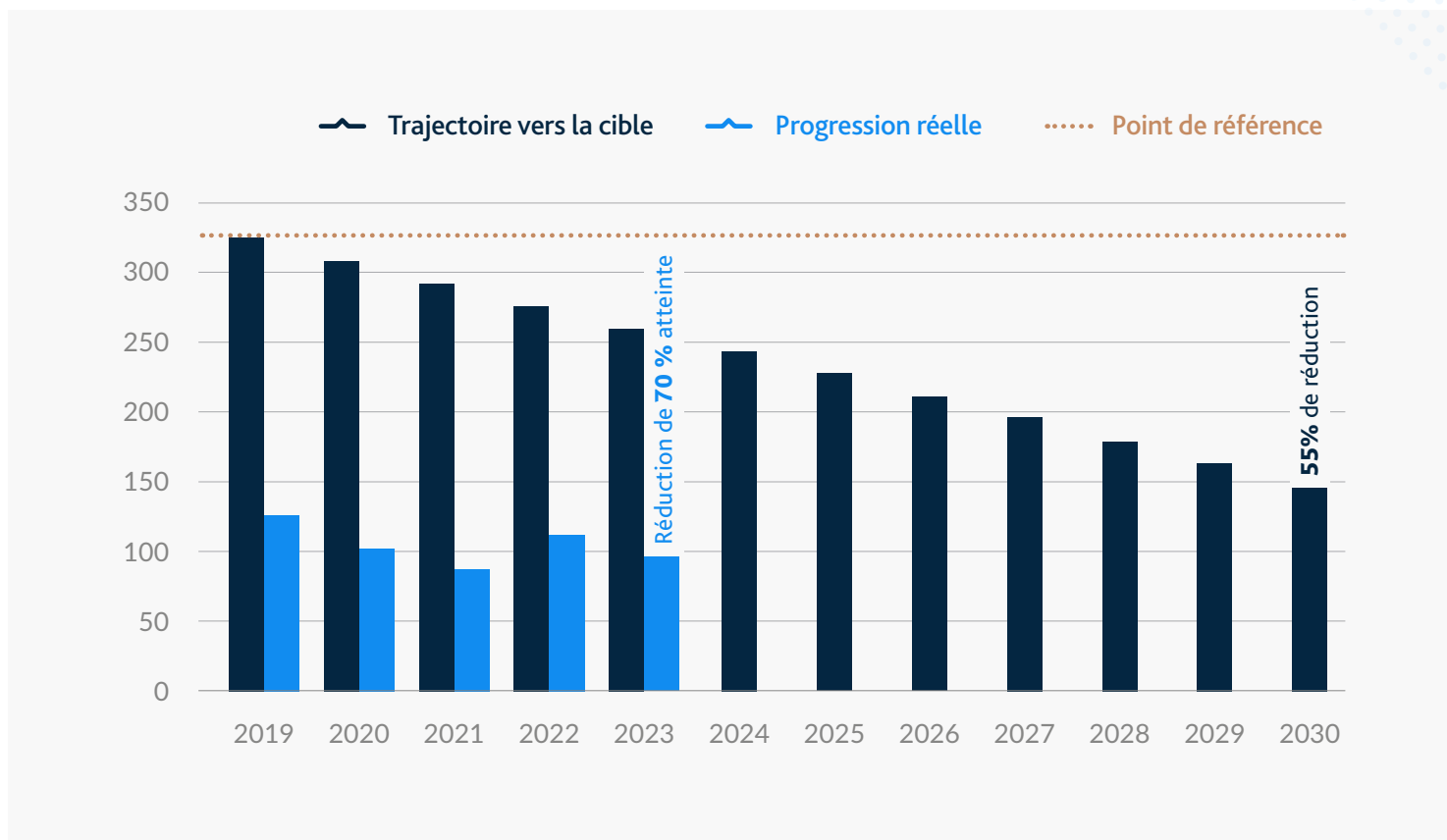


D'ici 2025 et 2030, nous avons un objectif d'engagement visant à assurer que 70 % et 90 % respectivement des émissions financées de portée 1 et 2 dans les secteurs importants atteignent l'objectif zéro émission nette, ou soient alignées sur une trajectoire zéro émission nette, ou sujet à des engagements directs ou collaboratifs et des activités d'actionnariat actif (année de référence 2021).

Une longueur d'avance

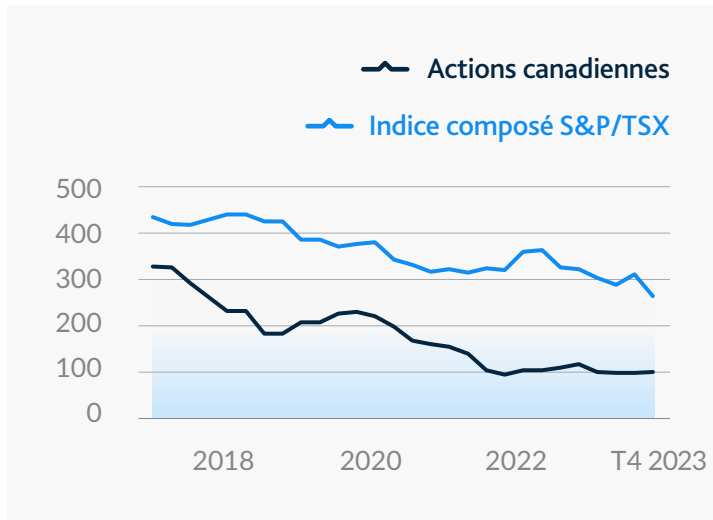
Moyenne pondérée de l'intensité carbone
(Émissions de portée 1 et 2 / Ventes en millions de dollars)

- **Portée 1:** Émissions opérationnelles directes ou contrôlées
- **Portée 2:** Émissions issues de l'approvisionnement en électricité, chauffage, etc.
- **Portée 3:** Émissions issues de la chaîne de valeur (utilisateurs finaux, contrats de transport, etc.)



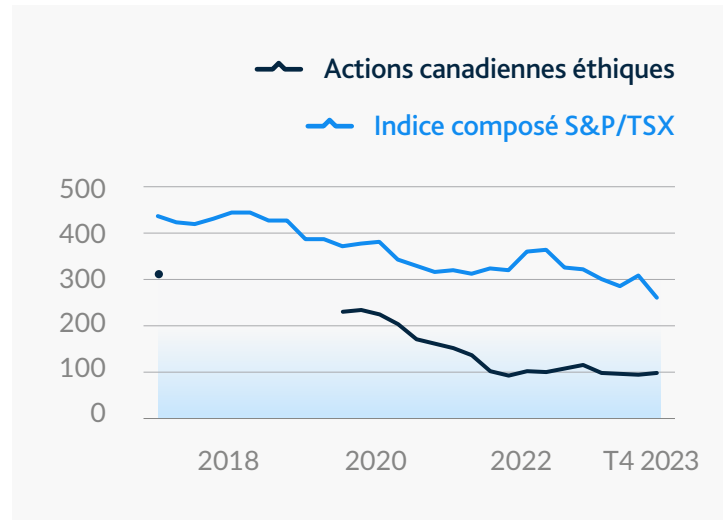
Source : Données de MSCI pour la période allant du 31 décembre 2015 au 31 décembre 2023. Trajectoire vers la cible de l'engagement NZAM

Intensité carbonique (MT CO2E/ventes en USD)



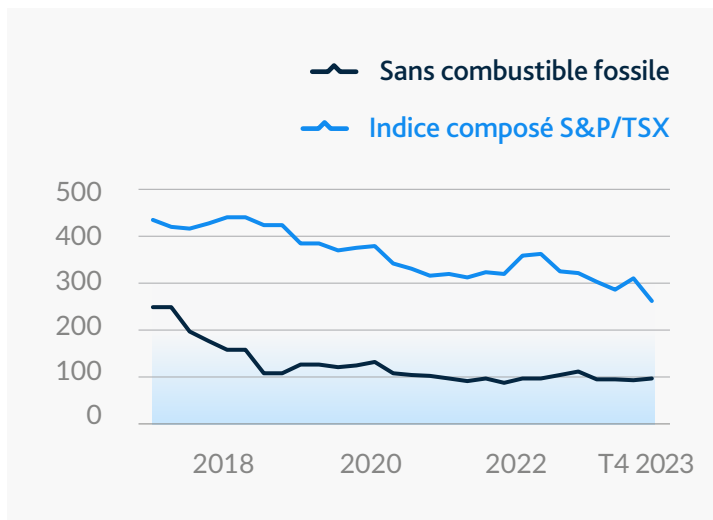
-62,9%

% de différence en intensité carbone par rapport à l'indice de référence au T4 2023



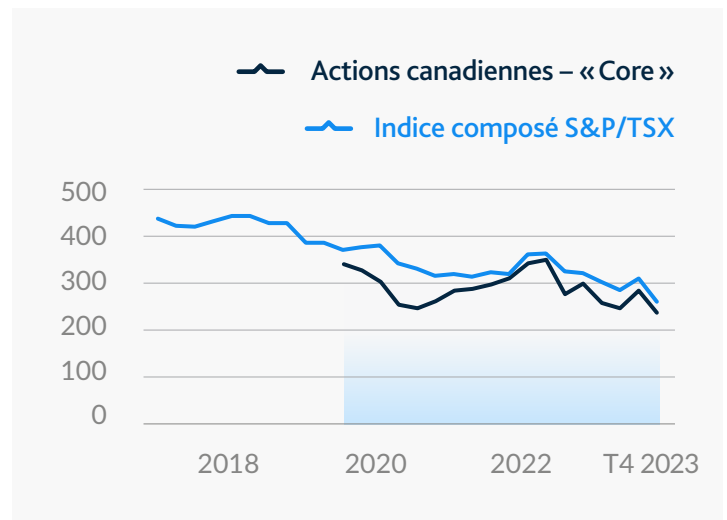
-62,1%

% de différence en intensité carbone par rapport à l'indice de référence au T4 2023



-62,7%

% de différence en intensité carbone par rapport à l'indice de référence au T4 2023



-9,0%

% de différence en intensité carbone par rapport à l'indice de référence au T4 2023

Source : Données de MSCI pour la période allant du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2023.

Notes de fin

- 1 Se rapporte à notre portefeuille phare d'actions canadiennes
- 2 Au 4^e trimestre de 2023
- 3 Se rapporte à notre portefeuille phare d'actions canadiennes
- 4 Au 4^e trimestre de 2023
- 5 Entreprises qui se sont engagées ou qui prévoient de s'engager à atteindre des cibles à court terme de réduction des émissions fondées sur des données scientifiques et validées par l'initiative Science-Based Targets ou par une initiative de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero
- 6 Se rapporte à notre portefeuille phare d'actions canadiennes
- 7 Au 4^e trimestre de 2023
- 8 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui publient le pourcentage de leur personnel canadien qui est autochtone
- 9 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui publient la proportion de leurs dépenses auprès de fournisseurs autochtones
- 10 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui se sont engagées ou qui ont obtenu la certification Relations progressistes avec les Autochtones
- 11 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui offrent une formation en cybersécurité à leur personnel
- 12 Moyenne simple de la notation Glassdoor des sociétés en portefeuille
- 13 Moyenne simple de la croissance des emplois sur cinq ans dans les sociétés en portefeuille
- 14 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui ont adopté une politique de santé et de sécurité
- 15 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui ont adopté une politique en matière de dénonciation
- 16 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui publient les émissions de GES liées à leurs activités
- 17 Entreprises qui se sont engagées ou qui prévoient de s'engager à atteindre des cibles à court terme de réduction des émissions fondées sur des données scientifiques et validées par l'initiative Science-Based Targets ou par une initiative de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero
- 18 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui ont adopté une politique d'efficacité énergétique
- 19 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui ont adopté une politique d'utilisation de l'eau
- 20 Moyenne simple de l'ancienneté des chefs de la direction des sociétés en portefeuille
- 21 Les actionnaires à long terme comprennent les fondateurs ou les parties liées qui détiennent une participation considérable dans leur entreprise.
- 22 Pourcentage des sociétés en portefeuille dont les indicateurs ESG sont liés à la rémunération des membres de la haute direction
- 23 Taux d'imposition effectif médian publié par les sociétés en portefeuille
- 24 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui effectuent des divulgations en matière de durabilité sur leur site Web ou par l'entremise de rapports sur la durabilité, sur l'ESG, sur la responsabilité sociale de l'entreprise ou sur l'impact.
- 25 Moyenne simple de l'âge de création des sociétés en portefeuille

- 26 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui effectuent des divulgations conformes aux normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB)
- 27 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui effectuent des divulgations conformes aux normes du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)
- 28 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui publient le pourcentage de leur personnel canadien qui est autochtone
- 29 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui publient la proportion de leurs dépenses auprès de fournisseurs autochtones
- 30 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui se sont engagées ou qui ont obtenu la certification Relations progressistes avec les Autochtones
- 31 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui offrent une formation en cybersécurité à leur personnel
- 32 Moyenne simple de la notation Glassdoor des sociétés en portefeuille
- 33 Moyenne simple de la croissance des emplois sur cinq ans dans les sociétés en portefeuille
- 34 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui ont adopté une politique de santé et sécurité
- 35 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui ont adopté une politique en matière de dénonciation
- 36 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui publient les émissions de GES liées à leurs activités
- 37 Entreprises qui se sont engagées ou qui prévoient de s'engager à atteindre des cibles à court terme de réduction des émissions fondées sur des données scientifiques et validées par l'initiative Science-Based Targets ou par une initiative de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero
- 38 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui ont adopté une politique d'efficacité énergétique
- 39 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui ont adopté une politique d'utilisation de l'eau
- 40 Moyenne simple de l'ancienneté des chefs de la direction des sociétés en portefeuille
- 41 Les actionnaires à long terme comprennent les fondateurs ou les parties liées qui détiennent une participation considérable dans leur entreprise.
- 42 Pourcentage des sociétés en portefeuille dont les indicateurs ESG sont liés à la rémunération des cadres
- 43 Taux d'imposition effectif médian publié par les sociétés en portefeuille
- 44 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui effectuent des divulgations en matière de durabilité sur leur site Web ou par l'entremise de rapports sur la durabilité, sur l'ESG, sur la responsabilité sociale de l'entreprise ou sur l'impact
- 45 Moyenne simple de l'âge de création des sociétés en portefeuille
- 46 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui effectuent des divulgations conformes aux normes du Sustainability Accounting Standards Board
- 47 Pourcentage des sociétés en portefeuille qui effectuent des divulgations conformes aux normes du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)
- 48 Commission de vérité et réconciliation du Canada : <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1450124405592/1529106060525>
- 49 Certification RPA <https://www.ccab.com/fr/programs/par-companies>
- 50 Au 31 décembre 2023
- 51 Principes pour l'investissement responsable des Nations unies, 2013. <https://www.unpri.org/download?ac=4156>

- 52 Rapport Final du Groupe D'experts Sur la Finance Durable. https://publications.gc.ca/collections/collection_2019/eccc/En4-350-2-2019-fra.pdf
- 53 Engagement climatique Canada (12 juin 2024) <https://climateengagement.ca/fr/a-propos-de-nous>
- 54 Des entreprises de données se sont engagées à fixer des cibles à court terme de réduction des émissions fondées sur des données scientifiques dans le cadre de l'initiative Science-Based Targets.
- 55 Climate Action 100+ (12 juin 2024) <https://www.climateaction100.org/about>
- 56 Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (12 juin 2024) <https://ccgg.ca/mission-and-vision>

Avertissement important

Corporation Fiera Capital (« **Fiera Capital** ») est une société de gestion de placement mondiale indépendante qui offre des solutions multi-actifs personnalisées tirant parti d'un vaste éventail de catégories d'actifs marchés publics et privés à des clients institutionnels, des intermédiaires financier et de gestion privée en Amérique du Nord, en Europe et dans les principaux marchés en Asie. Fiera Capital est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « FSZ ». Fiera Capital n'offre pas de conseils en placement à des clients américains ni n'offre de services de conseils en placement aux États-Unis. Aux États-Unis, les services de gestion d'actifs sont fournis par les membres de groupe Fiera Capital, lesquelles sont inscrites à titre de conseillers en placement (investment advisers) auprès de la Securities and Exchange Commission (la « **SEC** ») des États-Unis ou dispensées d'inscription. L'inscription auprès de la SEC n'implique pas de niveau de compétence ou de formation précis. Chaque entité membre du même groupe que Fiera Capital (chacune étant désignée ci-après comme un « **membre de son groupe** ») ne fournit des services de conseil en placement ou de gestion d'investissements ou n'offre des fonds de placement que dans les territoires où le membre de son groupe est autorisé à fournir des services en vertu d'une dispense d'inscription ou dans les territoires où le produit est enregistré.

Le présent document est strictement confidentiel et il ne doit être utilisé qu'à des fins de discussion seulement. Son contenu ne doit pas être divulgué ni distribué, directement ou indirectement, à une partie autre que la personne à laquelle il a été remis et à ses conseillers professionnels.

Les informations présentées dans ce document, en totalité ou en partie, ne constituent pas des conseils en matière de placement, de fiscalité, juridiques ou autres, ni ne tiennent compte des objectifs de placement ou de la situation financière de quelque investisseur que ce soit.

Fiera Capital et les membres de son groupe ont des motifs raisonnables de croire que le présent document contient des informations exactes à la date de sa publication; toutefois, aucune déclaration n'est faite quant à

l'exactitude ou à l'exhaustivité de ces informations et il ne faudrait donc pas s'y fier. Fiera Capital et les membres de son groupe déclinent toute responsabilité à propos de l'utilisation du présent document.

Fiera Capital et les membres de son groupe ne recommandent aucunement d'acheter ou de vendre des titres ou des placements mentionnés dans du matériel de marketing. Les services de courtage ou de conseils ne sont offerts qu'aux investisseurs qualifiés conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables dans chaque territoire.

Le rendement passé d'un fonds, d'une stratégie ou d'un placement ne constitue pas une indication ou une garantie des résultats futurs. Les informations en matière de rendement supposent le réinvestissement de la totalité du revenu de placement et des distributions et elles ne tiennent pas compte des frais ni de l'impôt sur le revenu payés par l'investisseur. Tous les placements comportent un risque de perte. Les rendements cibles sont prospectifs, ne représentent pas le rendement réel, il n'y a aucune garantie que ce rendement sera atteint et les résultats réels peuvent varier considérablement.

Le présent document peut contenir des « déclarations prospectives » qui reflètent les prévisions actuelles de Fiera Capital et/ou des membres de son groupe. Ces déclarations reflètent les opinions, les attentes et les hypothèses actuelles en ce qui concerne les événements futurs et sont fondées sur les informations présentement disponibles. Bien qu'elles soient fondées sur ce que Fiera Capital et les membres de son groupe estiment être des hypothèses raisonnables, rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations réels seront conformes à ces déclarations prospectives. Fiera Capital et les membres de son groupe ne sont pas tenus de mettre à jour ni de modifier les déclarations prospectives du fait de nouvelles informations, d'événements nouveaux ou pour tout autre motif.

Les données en matière de stratégie, comme les ratios et les autres indicateurs, pouvant figurer dans ce document, sont fournies à titre de référence seulement et elles peuvent être utilisées par les investisseurs éventuels pour évaluer et comparer la stratégie. D'autres indicateurs sont disponibles et ils devraient également être pris en compte avant d'investir, car ceux qui sont mentionnés dans ce document sont choisis par le gestionnaire de manière subjective. Une pondération différente de ces facteurs subjectifs mènerait probablement à des conclusions différentes.

Les informations en matière de stratégie, y compris les données sur les titres et sur l'exposition, ainsi que d'autres caractéristiques, sont valides à la date indiquée, mais elles peuvent changer. Les titres spécifiques mentionnés ne sont pas représentatifs de tous les placements et il ne faut pas présumer que les placements indiqués ont été ou seront rentables.

Le rendement et les caractéristiques de certains fonds ou stratégies peuvent être comparés à ceux d'indices réputés et largement reconnus. Les titres peuvent toutefois différer considérablement de ceux qui composent l'indice représentatif. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Les investisseurs qui ont pour stratégie de suivre un indice peuvent obtenir des rendements supérieurs ou inférieurs à ceux de l'indice. En outre, ils devront payer des frais qui réduiront le rendement de leurs placements, alors que

le rendement de l'indice n'est pas affecté par des frais. En règle générale, un indice utilisé pour évaluer le rendement d'un fonds ou d'une stratégie, selon le cas, est celui dont la composition, la volatilité ou d'autres éléments se rapprochent le plus de ceux du fonds ou de la stratégie.

Tout placement comporte divers risques que les investisseurs éventuels doivent examiner attentivement avant de prendre une décision de placement. Aucune stratégie de placement ni technique de gestion des risques ne peut garantir des rendements ou éliminer les risques, peu importe les conditions du marché. Chaque investisseur est tenu de lire tous les documents constitutifs connexes et de consulter ses propres conseillers concernant les questions juridiques, fiscales, comptables, réglementaires et connexes avant d'effectuer un placement.

Les objectifs, les engagements, les mesures incitatives et les initiatives en matière d'ESG ou d'impact décrits dans ce document sont purement volontaires, peuvent avoir une incidence limitée sur les décisions d'investissement et/ou la gestion des investissements et ne constituent pas une garantie, une promesse ou un engagement concernant les répercussions ou les résultats positifs réels ou potentiels associés aux investissements effectués par les fonds gérés par la firme. La firme a établi, et pourrait établir à l'avenir, certains objectifs, engagements, mesures incitatives et initiatives en matière d'ESG ou d'impact, y compris, sans s'y limiter, ceux liés à la diversité, à l'équité, à l'inclusion et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les objectifs, les engagements, les mesures incitatives et les initiatives en matière d'ESG ou d'impact mentionnés dans les documents d'information, rapports ou communications publiés par la firme ne sont pas promus et ne lient aucune décision d'investissement prise à l'égard des fonds gérés par la firme ou de la gestion de fonds

gérés par la firme aux fins de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Toute mesure mise en oeuvre à l'égard de ces objectifs, engagements, mesures incitatives et initiatives en matière d'ESG ou d'impact pourraient ne pas s'appliquer immédiatement aux investissements des fonds gérés par la firme et toute mise en oeuvre pourrait être annulée ou ignorée à la seule discrétion de la firme.

Les risques suivants peuvent être inhérents aux fonds et aux stratégies mentionnés sur ces pages.

Risque lié aux actions: risque que la valeur des actions diminue rapidement pour des raisons liées à l'émetteur ou à d'autres raisons et qu'elle reste faible indéfiniment. **Risque de marché:** risque que la valeur marchande d'un titre augmente ou diminue, parfois rapidement et de façon imprévisible, en fonction d'un changement des conditions

du marché ou de l'économie. **Risque de liquidité:** risque que la stratégie ne soit pas en mesure de trouver un acheteur pour ses investissements lorsqu'elle cherche à les vendre. **Risque général:** tout investissement qui a la possibilité de réaliser des profits a également la possibilité de pertes, y compris la perte de capital. **Risque ESG et durabilité:** Les risques ESG et de durabilité peuvent avoir un impact négatif important sur la valeur d'un investissement et le rendement du portefeuille. **Risque de concentration géographique:** le risque de concentration géographique peut avoir pour effet d'affecter plus fortement la rendement en raison des conditions sociales, politiques, économiques, environnementales ou de marché affectant les pays ou régions dans lesquels les actifs du portefeuille sont concentrés. **Risque lié au portefeuille d'investissement:** l'investissement dans des portefeuilles comporte certains risques auxquels un investisseur ne serait pas confronté s'il investissait directement sur les marchés. **Risque opérationnel:** le risque opérationnel peut entraîner des pertes à la suite d'incidents causés par des personnes, des systèmes et/ou des processus.

Pour d'autres risques, nous vous renvoyons au prospectus du fonds concerné.

Royaume-Uni : Le présent document est publié par la société Fiera Capital (UK) Limited, un membre du groupe de Corporation Fiera Capital, laquelle est autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Fiera Capital (UK) Limited est inscrite auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis en tant que conseiller en placement. L'inscription auprès de la SEC ne suppose pas un certain niveau de compétence ni de formation.

Royaume-Uni – Fiera UK Real Estate : Le présent document est publié par Fiera Real Estate Investors UK Limited, un membre du groupe de Corporation Fiera Capital, qui est autorisée et réglementée par l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority) au Royaume-Uni.

Espace économique européen (« EEE ») : Le présent document est produit par la société Fiera Capital (Germany) GmbH (« Fiera Germany »), un membre du groupe de Corporation Fiera Capital, qui est autorisée et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance financière (BaFin).

États-Unis : Ce document est publié par Fiera Capital Inc. (« Fiera USA »), un membre du groupe de Corporation Fiera Capital. Fiera USA est un conseiller en placement basé à New York enregistré auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC »). L'inscription auprès de la SEC ne suppose pas un certain niveau de compétence ni de formation.

États-Unis – Fiera Infrastructure: Le présent document est produit par Fiera Infrastructure inc. (« **Fiera Infrastructure** »), un membre du groupe de Corporation Fiera Capital. Fiera Infrastructure est inscrite à titre de conseiller assujéti dispensé auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC »). L'inscription auprès de la SEC ne suppose pas un certain niveau de compétence ni de formation.

États-Unis - Fiera Comox : Le présent document est publié par Fiera Comox Partners Inc. (« **Fiera Comox** »), une société affiliée de Corporation Fiera Capital. Fiera Comox est inscrite à titre de conseiller en placement auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC »). L'inscription auprès de la SEC n'implique pas un certain niveau de compétence ou de formation.

Canada

Fiera Immobilier Limitée (« **Fiera Immobilier** »), une filiale en propriété exclusive de Corporation Fiera Capital, est un gestionnaire de placements immobiliers par l'entremise d'une gamme de fonds d'investissement.

Fiera Infrastructure Inc. (« **Fiera Infra** »), une filiale de Corporation Fiera Capital, est un important investisseur en infrastructures directes du marché intermédiaire qui exerce ses activités à l'échelle mondiale dans tous les sous-secteurs de la classe d'actifs liés aux infrastructures.

Partenaires Fiera Comox inc. (« **Fiera Comox** »), une filiale de Corporation Fiera Capital, est un gestionnaire de placements mondial qui gère des stratégies privées alternatives dans les secteurs du crédit privé, de l'agriculture et des placements privés.

Fiera Dette Privée Inc., une filiale de Corporation Fiera Capital, qui offre des solutions d'investissement novatrices à un large éventail d'investisseurs en s'appuyant sur deux stratégies distinctes de dette privée : la dette d'entreprise et la dette d'infrastructure.

Veillez trouver un aperçu des inscriptions de Corporation Fiera Capital et de certaines de ses filiales ici :

[https://www.fieracapital.com/en/registrations-and-exemptions.](https://www.fieracapital.com/en/registrations-and-exemptions)

Version STRFRE001

